

## Pas d'augmentation des taux d'imposition



Pas d'augmentation des taux d'imposition

Vote des Comptes Administratifs 2023 et Budgets Primitifs 2024.

Pas d'augmentation des taux d'impositions

Le Conseil municipal de PAVIE s'est réuni le 04 avril dernier sous la présidence de Jean Michel BLAY, Maire, pour une séance essentiellement consacrée aux questions budgétaires.

Avant de donner la parole à Claudine CARAYOL, adjointe aux finances, il a précisé, que les effets de l'inflation impactent les charges de gestion courante pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Cette situation contraint à une rigueur de gestion accrue et à une responsabilisation de tous pour contenir les dépenses notamment d'énergie.

2023, a été à nouveau marqué, par l'inflation, mais aussi par des dépenses exceptionnelles qui impactent, ponctuellement, les résultats de la section de fonctionnement.

Les charges à caractère général ont fortement augmenté en 2023 (+ 12%) du fait de la hausse des énergies, de l'alimentation, des fournitures de voirie. Dans le même temps les dépenses de personnel restent stables. Certaines subventions aux associations évoluent pour tenir compte des hausses de charges. C'est la clôture de la ZAC de Fleurian avec l'intégration de la voirie dans le budget communal qui pèse le plus lourd, soit 398 000 €, imputés dans les charges de fonctionnement générant une baisse sensible de l'excédent de fonctionnement. Dans le même temps les recettes de fonctionnement progressent, avec une hausse du produit des services, des recettes fiscales par l'augmentation des bases d'imposition et des recettes exceptionnelles versées par l'assurance suite à divers sinistres.

La section d'investissement est marquée par la poursuite de la rénovation énergétique des écoles avec la pose d'éclairages en leds à l'école élémentaire et à la cantine, l'acquisition de matériels pédagogique à l'école maternelle. La réhabilitation du centre bourg s'est poursuivie par l'embellissement de la place des Carmes (marché) et du passage devant la Maison de la culture. Sur la place de la Mairie, le bâtiment abritant les WC publics a été réhabilité. Enfin des travaux de voirie ont été réalisés ainsi que des installations pour les jeunes.

Le budget Primitif 2024 est à nouveau impacté par l'inflation en fonctionnement, et prévoit des dépenses d'équipement en hausse par rapport à 2023.

Les prévisions 2024 s'équilibrent en fonctionnement à 2 400 000 €, et à 900 000€ en investissement.

En dépenses de fonctionnement, les prévisions sont marquées par des charges de gestion courantes en hausse de 5.60% du fait de l'augmentation des prix de l'énergie, des matières premières, et des prestations de service. La masse salariale augmente de 2.50% suite aux diverses mesures gouvernementales de revalorisation des salaires de la fonction publique. En recettes, les produits des services et les dotations et participations de l'Etat progressent de 4%. Afin de ne pas augmenter davantage la pression fiscale des Paviens, aucune augmentation des taux d'imposition n'a été votée. Seule l'augmentation des valeurs locatives de 3.90%, décidée par la loi de Finances au niveau national, du fait de l'inflation, impactera le contribuable. Jean Marc REGNAUT, adjoint aux associations, a détaillé le montant des subventions alloué à ces dernières qui pour un montant total de 50 000 €.

En section d'investissement, les projets 2024 concernent la poursuite du plan de rénovation énergétique des écoles, la rénovation et la mise en sécurité des bâtiments communaux (salle des fêtes et ateliers municipaux) Il est aussi prévu l'installation d'une balançoire et autres jeux pour les jeunes près du stade. Les travaux de voirie et de désimpermabilisation du cimetière complètent les dépenses prévisionnelles d'équipement.

Ces différents investissements sont financés par des fonds propres et diverses subventions de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental. A noter que l'année 2024 enregistrera la vente des 2 derniers lots du lotissement du Belvédère.

